

# La lettre de la Communauté de communes SARLAT-PÉRIGORD NOIR

N°5 - Septembre 2018 - [www.cc-sarlatperigordnoir.fr](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr)



## **PLU INTERCOMMUNAL**

Une vision commune du territoire p.6

## **FINANCES**

Le budget 2018 p.16

## **ZAPPING**

En direct des communes p.30

## QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Elle compte 13 communes au total. Pour ses 17 000 habitants, elle intervient dans des domaines d'intérêt général tels que l'action sociale, le développement économique, l'entretien de la voirie, le tourisme, l'environnement... La Communauté de communes Sarlat – Périgord Noir aborde les actions publiques dans leur globalité leur donnant ainsi une meilleure cohérence. L'objectif principal fixé par les élus : améliorer la qualité de vie des habitants de notre territoire en donnant un plus grand poids, une plus grande force et une meilleure efficacité aux actions entreprises.

### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

### LOGEMENT

Politique du logement et du cadre de vie

### ASSAINISSEMENT

Non collectif, gestion administrative, financière et technique du SPANC

### ACTION SOCIALE GÉRONTOLOGIE

Améliorer la qualité de vie des familles

### VOIRIE

Création, aménagement et entretien de la voirie

### ENSEIGNEMENT MUSICAL



### AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE



### ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Construction et entretien d'équipements culturels et sportifs

### AIRE DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion de l'aire des gens du voyage

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mise en place d'actions de développement économique

### ENVIRONNEMENT

Gestion et entretien des cours d'eau

### DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Mise en œuvre et développement de la politique touristique



«Aujourd'hui, Marie fête ses 103 ans. Lu dans le petit cahier bleu qu'elle tient quotidiennement : ce qui me fait peur, c'est la désertification de nos campagnes.»

Jean-Jacques de Peretti (@jjzp) | Twitter

La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir est un espace de vie et d'échanges, un lieu, pour les communes qui la constituent, où s'organise le présent et se prépare l'avenir.

Tout en gardant leurs âmes et leurs richesses, 13 communes mutualisent leurs moyens matériels et humains pour conduire, dans l'intérêt général, des projets de territoire.

À l'écoute de chacune, elles œuvrent ensemble, au-delà de leurs sensibilités politiques.

La commune est évidemment, pour tous, l'échelon de proximité le mieux identifié. Mais, à l'heure des restrictions budgétaires, l'intercommunalité est devenue une référence locale qui garantit de plus en plus, à la population et aux entreprises, ce qu'une commune, seule, ne pourrait offrir.

Cette entité, aux racines rurales, se doit donc de garder à l'esprit la nécessité d'accroître l'attractivité de son territoire et faciliter les énergies créatives qui peuvent s'y exprimer.

Elle doit aussi cultiver le bien-vivre ensemble en mettant à disposition de ses habitants des services de qualité, dans un environnement préservé.

C'est tout le sens des actions menées par notre Communauté laquelle, parce qu'elle est toujours en mouvement, s'affirme petit à petit comme le phare de notre bassin de vie.

Jean-Jacques de Peretti

## SOMMAIRE La Lettre n°5 - septembre 2018

4-5	<b>PRATIQUE</b> Numéros utiles / Brèves / Réglementation	20	<b>VOIRIE</b> Ils prennent soin de nos routes
6-7	<b>URBANISME</b> Une vision commune du territoire avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal	21	<b>PRATIQUE</b> Assainissement non collectif : comment ça marche ?
8-9	<b>TOURISME</b> Le tourisme au cœur de l'activité économique	22-23	<b>SANTÉ</b> Comprendre le contrat local de santé / Voyage au centre de l'hôpital de Sarlat
10-11	<b>ACTION SOCIALE</b> Livraison des repas à domicile : Pourquoi, pour qui ?	24-26	<b>NUMÉRIQUE</b> Un nouveau site internet pour rester connecté Un territoire qui a la fibre !
12-13	<b>CULTURE</b> Le pôle culturel et jeunesse est en bonne voie	27	<b>ASSOCIATION</b> Les Olympiades Festives intercommunales
14-15	<b>ENVIRONNEMENT</b> Pourquoi entretenir les cours d'eau ?	28	<b>VIE LOCALE</b> Les Jardins de Malevergne
16-17	<b>FINANCES</b> Le budget 2018 de la CCSPN	29	<b>DÉCHETS</b> Trier, c'est pas sorcier !
18-19	<b>PROJETS</b> Un abattoir à l'étude en Périgord Noir La piscine couverte : où en est-on ?	30-31	<b>ZAPPING</b> En direct des communes

# Réglementation brûlage des déchets verts

Rappel des règles d'interdiction et d'autorisation de brûlage des déchets verts applicables aux particuliers :

**Du 1<sup>er</sup> mars au 30 septembre**, tout brûlage est interdit.

**Du 1<sup>er</sup> octobre à fin février**, pour les terrains situés dans une commune urbaine :

- Est autorisé, sous réserve d'une déclaration, le brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage
- Est interdit le brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (taille, tonte...)

**Du 1<sup>er</sup> octobre à fin février**, pour les terrains situés dans une commune rurale :

- Sont autorisés, sous réserve d'une déclaration, le brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage et le brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (taille, tonte...)

Les arrêtés préfectoraux, la liste exhaustive des communes dites « rurales », ainsi que les demandes de dérogation et de déclaration sont disponibles en téléchargement sur [www.cc-sarlatperigordnoir.fr](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr)



## Economies d'énergie



Une subvention d'un montant total de 119 400€ a été attribuée à la CCSPN dans le cadre de l'appel à projet Territoire à Energie Positive et Croissance Verte (TEPCV). Cette somme a permis l'achat de véhicules électriques pour les communes de Sarlat, La Roque Gageac, Vézac, Beynac ou encore Marquay ainsi que l'achat de vélos à assistance électrique pour l'office de tourisme de Sarlat. Des candélabres photovoltaïques ont par ailleurs été ainsi financés pour éclairer les ateliers du sentier de Tanniès. La commune de Saint André Allas a signé une convention avec la société CertiNergy pour équiper l'ancienne école d'Allas et éventuellement la mairie d'un système de chauffage par géothermie (47 000 € HT subventionnés à 80 %).

## Le saviez-vous ?

Sous l'impulsion du Président Gilbert Lamothe, une cinquantaine de bénévoles de l'association Saint André Allas Patrimoine a restauré de façon remarquable les murs de pierre sèche du «Chemin de l'évêque» et le lavoir qu'il dessert. Parallèlement, l'association a nettoyé les murs de la place du bourg d'Allas. Elle nourrit des projets pour l'automne comme la mise en place d'un travail (Tramalh en langue d'oc) à proximité du «Chemin de l'évêque».

Elle se propose également de mettre en valeur le lavoir d'Allas, celui de Bousseyrac et de participer activement à l'embellissement de l'église de Saint André.



Solidarité

## Ma commune ma santé !

La Communauté de communes est partenaire de l'association ACTIOM, qui propose une solution santé mutualisée : Ma Commune Ma Santé. Cette mutuelle s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel. Cette adhésion vous permettra d'accéder à une tarification simple pouvant générer une réelle économie sur vos cotisations, de choisir une formule adaptée à vos besoins (3 mutuelles et 3 niveaux de garanties : économie- sécurité-confort). Cette mutuelle est ouverte à tous (tout âge, compatible fiscalité loi Madelin, Contrats ACS).

**Renseignements sur [cias.sarlatperigordnoir.fr](http://cias.sarlatperigordnoir.fr)**

## Les numéros utiles

**Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir (CCSPN)**  
Place Marc Busson  
24200 Sarlat La Canéda

**Accueil CCSPN**  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Tél. 05 53 31 90 20  
Mail : [accueil.ccsn@sarlat.fr](mailto:accueil.ccsn@sarlat.fr)

**Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC)**  
Tél. 05 53 31 90 27 / 05 53 31 52 41  
Mail : [helenedelroc.ccsn@sarlat.fr](mailto:helenedelroc.ccsn@sarlat.fr)  
ou [davidguigue.ccsn@sarlat.fr](mailto:davidguigue.ccsn@sarlat.fr)

**Services techniques CCSPN**  
Mail : [sandrinefagot.ccsn@sarlat.fr](mailto:sandrinefagot.ccsn@sarlat.fr)

**Service voirie CCSPN**  
Tél. 05 53 31 90 25  
Mail : [yannickriviere.ccsn@sarlat.fr](mailto:yannickriviere.ccsn@sarlat.fr)

**Bibliothèques CCSPN**  
32 rue de la République - Sarlat  
Tél. 05 53 31 11 66  
Mail : [service.bibliotheque@sarlat.fr](mailto:service.bibliotheque@sarlat.fr)

**Urbanisme CCSPN**  
Lundi, mercredi et vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Mardi de 9h à 12h  
Tél. 05 53 31 52 45  
Mail : [urbanisme.ccsn@sarlat.fr](mailto:urbanisme.ccsn@sarlat.fr)

nature

## La randonnée c'est le pied !

26 circuits ont été créés en Sarladais dans le cadre des Plans Départementaux d'Itinéraires de Petites Randonnées.

Un plan guide PDIPR regroupe tous ces circuits sur une carte que vous pouvez vous procurer à l'Office de tourisme Sarlat-Périgord Noir ainsi que dans les bureaux de La Roque Gageac et Beynac. Ces circuits sont accessibles aussi bien à pied, qu'à cheval ou encore à VTT.



## Le RAM déménagement

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) du Sarladais a intégré de nouveaux locaux dans un appartement spécialement aménagé au 410, le Colombier à Sarlat, qui devient ainsi le siège social et le lieu d'animation et d'information du RAM pour le territoire de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir.

Contact : 06 87 98 22 56 ou 06 30 70 09 81  
[ramdusarladais@sarlat.fr](mailto:ramdusarladais@sarlat.fr)

## [www.maisondelemploiperigordnoir.com](http://www.maisondelemploiperigordnoir.com)

La Maison de l'emploi du Périgord Noir a mis en ligne son nouveau site internet au printemps dernier.

Infos utiles, destinées aux personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation, aux entrepreneurs sur des questions concernant les ressources humaines, le recrutement ou encore le coworking, tout est recensé sur [www.maisondelemploiperigordnoir.com](http://www.maisondelemploiperigordnoir.com).

Par ailleurs, la Maison de l'Emploi fait évoluer sa bourse de l'emploi avec une application permettant la mise en relation entre employeurs et demandeurs d'emploi.



Pour y accéder, il suffit de télécharger My Match Up sur votre mobile, et de vous laisser guider. Vous pouvez aussi vous rendre sur [mymatchup.fr](http://mymatchup.fr) et créer votre compte pour déposer une annonce ou rechercher un emploi.



# UNE VISION COMMUNE DU TERRITOIRE AVEC LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Carte communale, plan d'occupation des sols ou plan local d'urbanisme, chaque commune possède actuellement un document qui définit la vocation et les conditions d'usage des sols entre espaces urbains, économiques, agricoles ou naturels. Élaboré en concertation avec les 13 communes membres de la Communauté de communes, le PLUi sera le nouveau document de référence à l'échelle du territoire communautaire.



Le cabinet spécialisé Cittànova a organisé plusieurs ateliers de travail avec les enfants des écoles du Sarladais

## Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ?

Le PLUi s'inscrit dans le respect des principes de développement durable. Il traduit le projet d'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir dans divers domaines : démographie, habitat, équipements, services, activités économiques et commerciales, espaces naturels et agricoles. Il fixe les règles générales d'utilisation et d'occupation du sol et détermine :

- les zones constructibles et les règles pour y construire son logement, ses bureaux ou son entreprise, en fonction des hauteurs, de l'implantation sur le terrain ou encore des réseaux auxquels il faut se raccorder...
- les zones de protection et de mise en valeur des espaces naturels ou agricoles.

## Que contient le PLUi ?

Le PLUi comprend :

- Un rapport de présentation (diagnostic du territoire, évaluation environnementale et justification des choix);
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement du projet intercommunal;
- Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui précisent les conditions d'aménagement sur certains secteurs;
- Un règlement écrit et des documents graphiques, qui délimitent et fixent les règles générales applicables dans chacune des différentes zones;
- Des annexes (plan des réseaux, servitudes d'utilité publique...).

## La construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le PADD est un document essentiel, conçu sur la base du diagnostic et des ateliers menés avec les élus et la population depuis la prescription du PLUi.

Le PADD de la Communauté de communes définit et organise le projet de la collectivité à travers 3 grands axes :

- favoriser la vitalité de l'économie sarladaise;
- prendre en compte le paysage, l'eau et le patrimoine naturel : fondements de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire;
- concilier développement, qualité du cadre de vie et patrimoine à préserver.

→ Rendez-vous sur [www.cc-sarlatperigordnoir.fr](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr) pour lire le document de présentation complet du PADD

## Zonage et règlement

La réflexion sur le zonage du PLUi est en cours. Il permettra de délimiter les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles (N).

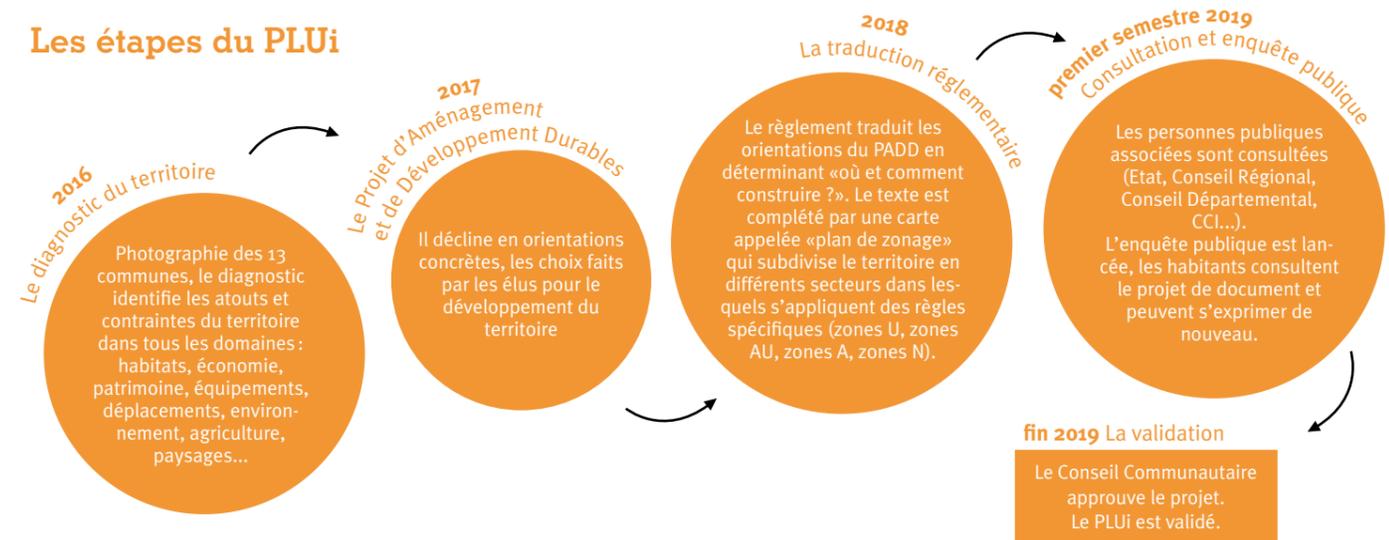
Le règlement fixera les règles applicables dans chacune des zones : les occupations du sol interdites, les implantations, la forme, les hauteurs des constructions, le stationnement...

## Le saviez-vous ?

En parallèle à la procédure de PLUi, les élus ont souhaité s'engager dans l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

Cet instrument permet d'adapter le Règlement National de Publicité (RNP) aux spécificités du territoire en adoptant des dispositions plus restrictives que ce dernier. L'objectif est d'apporter une réponse adaptée au patrimoine architectural, paysager ou naturel qu'il convient de protéger.

## Les étapes du PLUi



## Questions à Jean-Michel Pérusin Vice Président en charge de l'urbanisme



### En quoi consiste l'intervention du cabinet Cittànova ?

"Cittànova est un bureau d'étude, de conseil et d'assistance en urbanisme. Depuis la phase initiale de diagnostic, Cittànova nous aide et nous accompagne pour construire notre projet d'aménagement du territoire.

Sa méthodologie, basée sur le dialogue et la concertation est complètement en phase avec nos ambitions car d'expérience, un projet concerté est un projet réussi".

### Les enfants des écoles ont participé à des ateliers de travail sur le PLUi. Qu'en est-il ressorti ?

"En travaillant sur des projets proches de leur lieu de vie, les enfants ont démontré un grand intérêt pour exprimer leur vécu et leurs attentes en matière d'aménagement. Certains ont réfléchi à la construction d'un nouveau quartier ou d'une entrée de bourg, tandis que d'autres se sont penchés sur les déplacements ou sur la mise en valeur du petit patrimoine. Ce qui est en tout cas remarquable, c'est l'enthousiasme avec lequel ils ont su restituer leurs attentes et leurs visions aux élus du territoire et leur envie commune de faciliter le vivre ensemble".

## LE TOURISME AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

**L'activité touristique occupe une place prépondérante et représente un tiers de l'emploi local. Avec plus de 2 millions de visiteurs par an, l'Office de Tourisme Sarlat-Périgord Noir bâtit sa stratégie de développement touristique autour de l'attractivité du territoire en cohérence avec l'ensemble des partenaires professionnels et institutionnels du tourisme.**



Vue du futur Bureau d'Information Touristique à La Roque Gageac - © Coco Architecture

L'office de tourisme Sarlat-Périgord Noir ne travaille pas seul. Son action est notamment intégrée aujourd'hui à l'appel à projets régional « Nouvelle organisation touristique des territoires ». Son projet présenté avec le Pays de Fénelon a reçu un avis favorable du Conseil Régional dès l'été 2015 et entre dans sa phase active. Ce projet vise, sur la période 2015-2020, à aider les territoires à améliorer leur offre et leurs dispositifs d'accueil touristique. Pour le territoire Sarlat-Périgord Noir, il prévoit notamment de modifier les espaces d'accueil des Offices de tourisme de La Roque Gageac et de Sarlat et de s'inscrire dans une démarche de stratégie numérique en développant des outils de gestion de relation client à l'échelle du territoire.

### Un nouveau Bureau d'Information Touristique à La Roque Gageac

L'Office de Tourisme Sarlat-Périgord Noir recevra le public dans un nouvel espace à La Roque-Gageac à compter de la saison 2019. Ce lieu d'information et de re-direction des visiteurs vers l'ensemble de la vallée de la Dordogne et des communes du territoire aura également vocation à promouvoir les activités de pleine nature et accueillera en son sein l'agence

postale. L'ancien local, situé à côté des accueils des gabarres Norbert et Caminade ne correspondait plus aux normes d'accueil ni à la fréquentation accrue du village depuis les récents travaux d'embellissement et d'accessibilité.

La conception du nouveau site a été confiée au cabinet Coco Architecture de Cénac dont la proposition a séduit par son originalité. Le bâtiment qui sera construit cet hiver en contrebas de la mairie sera intégré au jardin exotique qui en constituera la toiture végétalisée. Au-delà d'en faire le premier office de tourisme troglodytique du département, cette situation idéale entre les parkings et le village facilitera le parcours du visiteur et valorisera l'allée des bananiers, cœur du jardin exotique. Ce projet d'un montant de 500 000 € est porté par l'office de tourisme et soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine (30%) et l'Union européenne (30%).

L'aménagement du site nécessitait préalablement des travaux de confortement, réalisés cet été pour éviter tout risque de glissement de terrain. Ils ont été pris en charge par la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir avec le soutien de l'Etat et le concours de la commune de La Roque-Gageac.

Dans le même esprit, un projet est à l'étude pour améliorer l'accueil au siège de l'Office de Tourisme de Sarlat. Le projet consisterait notamment à réouvrir l'arrière du bâtiment vers la cour du cloître jouxtant la cathédrale et à rendre accessibles des espaces de travail situés au 3<sup>e</sup> étage de l'Ancien Evêché.

### Structurer l'action touristique

La redéfinition des territoires conduit les acteurs et les professionnels du tourisme à travailler en complémentarité mais aussi à structurer leur action touristique. Ainsi, pour la période 2014/2020, l'Office de Tourisme Sarlat-Périgord Noir se positionne selon plusieurs axes :

- améliorer l'accueil et l'information pour accroître la fréquentation touristique;
- renforcer l'attractivité de la destination et la fréquentation hors saison;
- conforter son autofinancement pour développer des outils numériques performants.

### Prendre le virage du numérique

Intégrer les outils numériques dans la stratégie touristique est une opportunité en matière de communication, de promotion, de visibilité et de professionnalisation. La Gestion de la Relation Client en est une

illustration; elle permet notamment, en s'adaptant aux évolutions des comportements des visiteurs, d'engager une démarche relationnelle ciblée pour proposer des informations adaptées à leurs besoins et à leurs envies.

Deuxième exemple, le nouveau site internet de l'Office de tourisme Sarlat-Périgord Noir qui sera en ligne dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 ; à la fois moderne et intuitif, il permettra au visiteur de composer son séjour sur mesure. Pour les professionnels de l'office, il facilitera la gestion des offres de réservation.

**À noter** **Lundi 5 novembre 2018**, les Rencontres du Tourisme de Sarlat, le rendez-vous des acteurs de l'économie touristique locale. Programme et inscription sur [rencontres-du-tourisme.jimdo.com](https://rencontres-du-tourisme.jimdo.com)

### Du nouveau pour la taxe de séjour en 2019

À l'initiative du législateur, des changements importants interviennent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, notamment pour les hébergements non classés et tous ceux qui louent par le biais de plateformes ou autres intermédiaires. Pour connaître les nouveaux tarifs et en savoir plus :

<https://pro.sarlat-tourisme.com/taxe-de-sejour/>

**Questions à Jérôme Peyrat** Vice-Président de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, délégué au tourisme et Président de l'Office de Tourisme Sarlat-Périgord Noir



### Comment l'Office de Tourisme travaille-t-il avec les autres échelons institutionnels du tourisme ?

« Le tourisme est une compétence partagée entre les différents niveaux territoriaux : local, départemental et régional. Si la mise en synergie des institutions touristiques relevant de ces différentes collectivités est inscrite dans la loi, elle ne va pas toujours de soi. Elle nécessite un véritable engagement.

*C'est pour moi un souci constant que de faire travailler ensemble le plus important office de la Dordogne et les Comités Départemental et Régional du tourisme. Notre situation exceptionnelle nous permet aussi de travailler directement avec nos voisins immédiats de Lascaux, de Padirac ou de Rocamadour et aussi et surtout d'avoir notre propre communication. Cette capacité d'indépendance est rendue possible par notre autonomie financière. L'Office du Tourisme ne vit pas des impôts des habitants ou des entreprises de la Communauté de communes. Je remercie tous ceux qui contribuent, par la collecte de la taxe de séjour notamment, à cette liberté de travail. »*

### L'Office de Tourisme organise plusieurs événements avec la ville de Sarlat, quelles en sont les retombées pour le territoire ?

« Voilà une dizaine d'années que la ville et l'Office de Tourisme se sont engagés dans une politique événementielle hors saison. Toutes ces animations ont permis peu à peu d'installer dans les esprits que Sarlat-Périgord Noir est une destination à l'année. Elles ont permis d'enclencher une dynamique que les acteurs privés relaient de leur propre initiative, en gardant leur site ouvert à la visite, en proposant des stages de cuisine ou des menus thématiques dans leur établissement.

*Enfin, certaines de ces animations comme la Fête de la Truffe, permettent d'attirer un grand nombre de médias nationaux et internationaux, générant des retombées médiatiques considérables. Avec 6 à 7 millions d'euros d'équivalent publicitaire, l'effet de levier est proche de 120 millions d'euros. Ce grand retentissement médiatique contribue évidemment à entretenir la notoriété de Sarlat, du Périgord et de la Vallée de la Dordogne et donc à accroître la fréquentation touristique en saison mais surtout hors saison. »*

## LA LIVRAISON DES REPAS A DOMICILE POURQUOI ? POUR QUI ?

*Bénéficier de la livraison de repas à domicile permet de manger des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine. Parfois, avec l'âge, l'appétit diminue, l'envie de cuisiner aussi et l'on rencontre des difficultés à faire ses courses. Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour garantir la qualité de vie à son domicile.*



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Sarlat-Périgord Noir (CIAS) a mis en place depuis de nombreuses années un service de portage de repas à domicile. Il n'est plus à démontrer qu'une bonne alimentation tient un rôle central dans la prévention des problèmes de santé. D'un point de vue économique, cela représente une diminution des dépenses de santé et de compensation du handicap liées à la perte d'autonomie. Cette amélioration passe notamment par une attention particulière portée au contenu de l'assiette.

Se faire livrer un repas tous les jours, ou quelques jours dans la semaine, parce que l'on est fatigué, que l'on sort d'une période d'hospitalisation, que l'on n'a pas envie de faire des courses, pas envie de cuisiner, que les aidants habituels sont en vacances ou indisponibles... est possible avec le service de restauration à domicile du CIAS Sarlat-Périgord noir.

### Comment ça marche ?

Ce service permet de recevoir les repas de la journée, livrés le matin, du lundi au vendredi, et déposés directement dans le réfrigérateur. Les repas du week-end sont livrés le vendredi et ceux des jours fériés, le jour

précédent. Il ne reste qu'à les faire réchauffer. La livraison des repas peut être interrompue en cas de départ en vacances ou d'absence prolongée.

Les repas se composent d'un potage (450ml), d'une entrée, d'un plat de viande ou de poisson, accompagné de légumes et de féculents (riz, pomme de terre, pâtes...), d'une portion de fromage et de pain et d'un dessert.

Ils peuvent être adaptés aux besoins en cas de régime particulier, par exemple sans sel, sans sucre...

Les repas sont préparés par la cuisine centrale de la ville de Sarlat. Les produits travaillés viennent pour une grande part de producteurs locaux ou de proximité dont une partie labellisée (AB, Label Rouge...)

De nombreux bénéficiaires estiment que les portions sont copieuses et font simplement un petit appoint pour compléter leur alimentation de la journée (petit déjeuner et boissons).

### Quelles sont les démarches ?

Un simple appel au CIAS au 05 53 31 88 88 suffit pour bénéficier du portage de repas à domicile. Le tarif des repas est fixé à 11 euros et le CIAS, selon un barème de revenus voté annuellement par les administrateurs,



peut attribuer une réduction de 1 ou 2 euros. Quelques temps après la mise en place du portage de repas, contact est pris avec le bénéficiaire pour lui proposer une visite à domicile afin d'évaluer la qualité du service et faire le point sur d'autres besoins ou démarches administratives diverses. L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), par exemple, peut aider à financer une partie des frais de portage de repas.

### Le portage de repas au CIAS en chiffres

- 19 500 repas en 2014 / 22 500 repas en 2017
- Les usagers ont en moyenne 86 ans
- La plus ancienne bénéficiaire est âgée de 103 ans

### Bien plus que des livreurs

Le CIAS se préoccupe du rythme de vie des usagers et les livraisons quotidiennes se font dans des tranches horaires fixes afin que chacun puisse anticiper la réception des repas. Didier et Sébastien, chauffeurs livreurs expérimentés, sont à l'écoute des bénéficiaires. Leur rôle est ici fondamental : c'est le maintien des liens sociaux qui préserve le plaisir de se nourrir. Didier et Sébastien sont attentifs aux demandes, préoccupés de faire le lien avec le CIAS pour venir en aide ou relayer des questions, des inquiétudes. Ils sont remplacés pendant leurs congés par Bruno et Cathy.

### Le saviez-vous ?

Pour connaître les domaines d'intervention et les actualités du CIAS Sarlat-Périgord Noir, rendez-vous sur [cias.sarlatperigordnoir.fr](http://cias.sarlatperigordnoir.fr)

### Questions à Marie-Louise Margat Vice-Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale et Marie Pierre Delattaignant, élue au Conseil d'Administration



**Qu'apporte selon vous la loi d'Adaptation au Vieillessement dans la politique menée par le CIAS auprès des personnes âgées ?**

« La loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement a été saisie par la Communauté de Communes comme une opportunité de mo-

dernisation de sa politique en direction des personnes âgées.

Le CIAS, qui met en œuvre cette politique, a acquis le foyer logement du Plantier dont il était jusque-là locataire et la réduction des coûts de fonctionnement qui en est issue permet de faire entrer de plain-pied cet établissement dans le cadre que la loi fixe aux Résidences Autonomie.

La Résidence Autonomie du Plantier est devenue un atout pour préserver l'autonomie grâce à la construction d'un vivre ensemble. Cet établissement, rénové dans ses installations comme dans son fonctionnement, offre ainsi à des seniors disposant d'une relative autonomie la possibilité de vivre chez eux, au cœur de Sarlat, et de bénéficier d'un loyer modéré.»



**Le service de livraison de repas à domicile est une action forte pour contribuer au bien vivre ensemble. Quel regard portez-vous sur ce service et comment pourrait-il évoluer dans les prochaines années ?**

« La livraison de repas à domicile favorise le maintien à domicile et

préserve le lien social tout en constituant un enjeu de santé publique.

Le CIAS livre des repas confectionnés à partir de produits issus pour leur grande part de production locale ou de proximité. Le CIAS a modernisé ses outils de gestion afin de diminuer le temps de prise en charge administrative et d'accroître ainsi le temps dédié au service direct de l'utilisateur.

L'accroissement démographique des seniors indique qu'il faut anticiper les besoins du public pour mieux y répondre. Pour faire face à cette augmentation, le CIAS doit non seulement s'adapter mais surtout préparer l'avenir. La seconde tournée récemment mise en place pourrait permettre de satisfaire d'autres besoins exprimés par les bénéficiaires.»

## LE PÔLE CULTUREL ET JEUNESSE EST EN BONNE VOIE

Validée en Conseil communautaire le 29 février 2016, la construction du pôle culturel et jeunesse intercommunal et la structuration du réseau de lecture publique sur le territoire de la Communauté de communes sont sur les rails. Où en sommes-nous ?



Vue du futur pôle culturel et jeunesse, rue Jean Baptiste Delpeyrat - © Dominique Coulon Architecte et Associés

### Une nouvelle équipe pour accueillir les usagers

Suite à des départs à la retraite, l'équipe du réseau communautaire de bibliothèques-médiathèques a été en partie renouvelée. Elle est constituée d'agents qualifiés dans plusieurs domaines :

- Tiphaine Desjardin, directrice de la bibliothèque de Sarlat et du réseau de bibliothèques-médiathèques
- Isabelle Chauvel, chargée de la coordination du réseau de bibliothèques-médiathèques
- Laure de la Lande, référente informatique et numérique
- Véronique Perez, référente traitement du document
- Nadine Bouchat, bibliothécaire référente jeunesse.

Toute l'équipe travaille non seulement à la vitalité de la lecture publique à Sarlat mais aussi sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

En parallèle, Françoise Hustache, bibliothécaire référente à Sainte Nathalène, ainsi qu'une équipe de bénévoles et de secrétaires de mairie, permettent de faire vivre les établissements du réseau de lecture à Marquay, St André Allas, Vitrac et St Vincent de Cosse.

### Les étapes invisibles de la modernisation du service

La première pierre de la future médiathèque n'est pas encore posée, que l'équipe travaille déjà activement à la préparation des collections qui seront mises à disposition dans les futurs locaux. Ces collections seront, à terme, disponibles dans chacun des établissements du réseau de lecture.

La bibliothèque de Sarlat s'est récemment pourvue d'un nouveau logiciel de gestion des collections et des prêts de documents. Un changement d'apparence purement technique, qui offre pourtant de nouvelles possibilités aux usagers. Il permettra en effet de référencer l'ensemble des livres, revues et documents disponibles dans toutes les bibliothèques du réseau intercommunal et de les rendre visibles à distance, sur un site Internet qui sera développé.

Grâce à ce système de gestion commun à l'ensemble du réseau et à des navettes qui seront mises en place, il sera possible de faire circuler les documents sur tout le territoire.

### L'élaboration d'une « politique documentaire »

Avant de commencer les achats des nouveaux livres, CD, DVD, magazines, jeux vidéo, etc. qui rempliront les étagères et bacs des bibliothèques-médiathèques du réseau intercommunal, un diagnostic des collections a été effectué dans chaque structure à l'été 2018. L'objectif ? Mieux connaître l'offre existante afin de préparer les acquisitions en fonction des manques repérés, mais aussi des secteurs documentaires pour lesquels la demande est forte. En d'autres termes, ce diagnostic permettra de faire l'acquisition de documents correspondant effectivement aux centres d'intérêts de chacun.



Les enfants profitent du Liberty Book Bus à Ste Nathalène, dans le cadre de Partir en Livre 2018 - © CCSPN

### Des actions culturelles sur tout le territoire

Lorsque les élus ont validé le projet de construction d'un pôle culturel à Sarlat, l'engagement était clair : la lecture publique ne devait pas vivre uniquement en cœur de ville mais rayonner sur l'ensemble de la Communauté de communes. À ce titre, des actions de plus en plus nombreuses sont pensées et conçues en concertation avec l'ensemble du réseau, à l'image du cycle de « Contes et musiques aux quatre coins du monde » ou des actions déployées dans le cadre de la manifestation nationale « Partir en livre ». Une dynamique de réseau qui se prolonge aussi par des concertations techniques régulières pour harmoniser les pratiques d'accueil, de prêt et de gestion des documents.

### Le saviez-vous ?

Des visites de chantiers seront organisées courant 2019. Accessibles sur réservation, elles permettront aux futurs usagers de s'approprier ce nouvel équipement culturel.

En attendant, pour visiter virtuellement le futur Pôle culturel et jeunesse, rendez-vous sur le site de la Communauté de communes :

[www.cc-sarlatperigordnoir.fr/bibliotheques](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr/bibliotheques)



### Question à Patrick Salinié Vice-Président en charge de la culture, Maire de Saint André Allas



#### Quels seront, selon vous, les bénéfices de la construction du Pôle culturel et jeunesse pour les habitants de la CCSPN ?

“Les nouvelles médiathèques sont des lieux de cultures plurielles, des lieux de vie, de rencontre, de partage, de lien social, d'exposition, d'animation et d'expression. Elles proposent gratuitement à tous les publics des sources modernes et diversifiées : multimédia, livres, magazines, presse, films, musiques, jeux vidéos. Elles animent des ateliers, organisent des activités, des spectacles...”

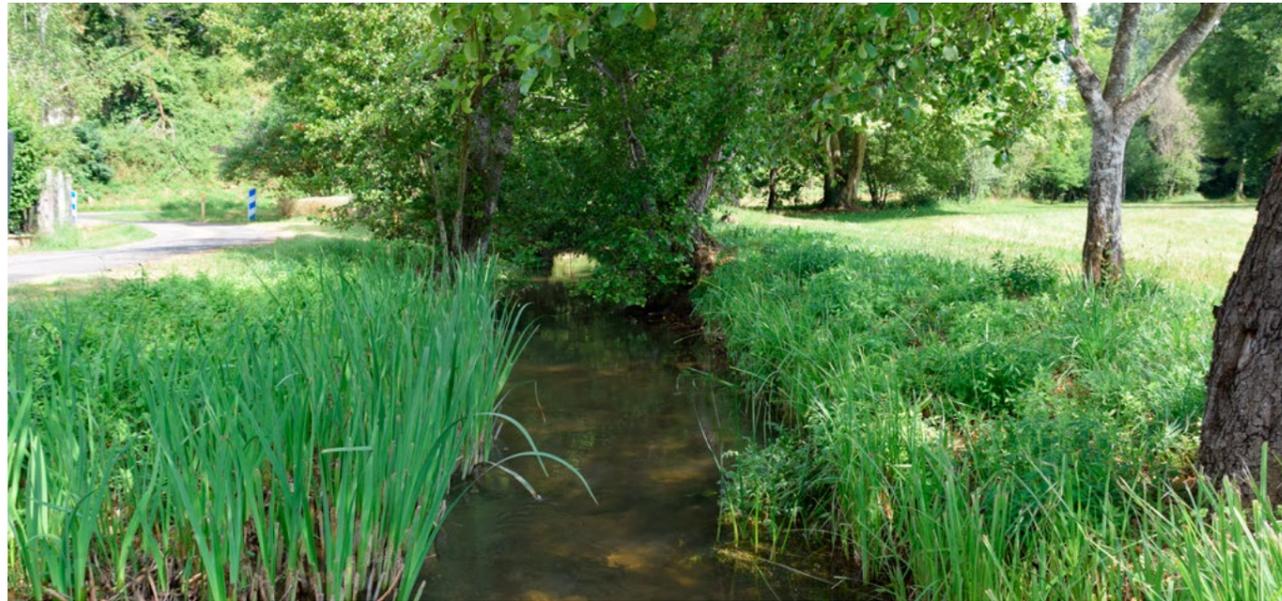
Elles ne ressemblent plus aux bibliothèques que nous connaissions : filles du 21<sup>e</sup> siècle, elles drainent selon les études 20 à 30% de la population des collectivités sur lesquelles elles rayonnent. Toutes générations confondues et rassemblées.

C'est la culture partagée, l'éducation populaire, l'information, l'art, l'invitation aux loisirs, à la portée de tous. C'est une structure qui alimente la liberté de penser, de créer, de lire, d'écrire, de publier.

“L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde” disait Nelson Mandela. Et la période que nous traversons a plus que jamais besoin d'être éclairée. La culture est l'un des puissants atouts économiques de notre département et plus encore du Périgord Noir. En partenariat avec les acteurs culturels de notre territoire, la médiathèque renforcera l'attractivité du grand sarladais tout en répondant aux attentes de nos concitoyens. Cette infrastructure participera d'autre part à l'embellissement, à l'activité commerciale et touristique, à la valorisation de ce secteur tout en fixant des emplois.”

## POURQUOI ENTREtenir LES COURS D'EAU ?

*Se balader à vélo ou flâner le long des berges de l'Énéa, admirer la biodiversité qui s'y développe, apprendre à ses petits-enfants à pêcher dans la Dordogne... Voilà des loisirs que nous accomplissons sans y prêter attention. Et pourtant, derrière ces plaisirs simples, il y a de nombreux enjeux d'environnement, de confort et de sécurité, que la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir a décidé de relever.*



Les cours d'eau sont des milieux dynamiques évoluant perpétuellement. La qualité de vie d'un cours d'eau dépend de nombreux facteurs tels que la vitesse du courant, la sinuosité du lit, le débit, la qualité de la ripisylve (végétation bordant les milieux aquatiques)... Ces facteurs peuvent être dégradés ou modifiés et avoir des conséquences directes sur le quotidien : inondations répétées, terres agricoles appauvries, disparition de la faune sauvage... C'est la raison pour laquelle les cours d'eau doivent être entretenus et aménagés, avec une gestion équilibrée, pour maintenir leurs différentes fonctionnalités.

### Les deux bassins versants du territoire

Pour aller plus loin, la gestion des cours d'eau ne peut se concevoir à l'échelle administrative d'un territoire mais en fonction du cours d'eau et de ses affluents, d'amont en aval, donc en fonction du bassin versant. Une cohérence d'ailleurs devenue obligatoire avec la GEMAPI\* depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Plus localement, la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir (CCSPN) se situe sur deux grands bassins versants, celui de la Dordogne Karstique et celui de la Vézère gérés par deux syndicats rivières. La CCSPN a décidé, quant à elle, de garder en

gestion propre, la Cuze et l'Énéa, en partenariat avec la Communauté de communes (CC) du Pays de Fénelon. En effet, parce que protéger les habitants des inondations tout en préservant les milieux naturels aquatiques est une nécessité, les élus locaux intercommunaux ont fait le choix de travailler en collaboration avec la CC Pays de Fénelon, et ce depuis 4 ans déjà.

Pour ce faire la CCSPN a créé un service environnement avec un technicien de rivières, David Guigue, chargé du bon équilibre des 108 km de rivières et cours d'eau sur le territoire du bassin versant de l'Énéa. Celui-ci fait 120km<sup>2</sup>, concerne 14 communes, environ 7500 habitants et 6 ruisseaux principaux.

Ce bassin versant fait l'objet d'un programme pluriannuel de gestion sur 5 ans, déclaré d'intérêt général en mars 2017 et regroupe 20 actions sur 5 thématiques :

- qualité des milieux aquatiques,
- quantité et qualité des eaux
- gestion de la ripisylve et des cours d'eau
- risque inondation
- valorisation des milieux

C'est David Guigue, qui se charge de planifier toutes les interventions sur ce bassin versant. Un bureau

d'étude établi, en collaboration avec les partenaires techniques et communautaires, un diagnostic de l'état initial et global du cours d'eau, de l'amont à l'aval. Une manière de mieux cibler les objectifs d'interventions et d'avoir une approche raisonnée et adaptée.

Ces expertises ont mené à différents travaux sur le territoire qui visent à :

- maintenir ou améliorer la qualité de l'eau (augmentation de son pouvoir épurateur);
- freiner ou favoriser l'écoulement des eaux selon la sensibilité aux inondations;
- stabiliser les berges pour lutter contre leur érosion;
- améliorer la qualité des habitats pour la faune et la flore;
- préserver la qualité paysagère.

Depuis le mois de février, par exemple, une opération d'entretien de la ripisylve est conduite par l'entreprise Périgord Elagage, avec une pause d'avril à août pour laisser libres les périodes de reproduction et nidification de la faune sauvage.

Se poursuivront jusqu'à la fin 2019 des opérations :

- de plantations de ripisylve. Certains secteurs sont dépourvus de végétation, favorisant l'érosion des berges, l'ensablement et le réchauffement de l'eau.



- d'Aménagements piscicoles : mise en place dans le lit du cours d'eau de seuils, d'abris ou de frayères pour améliorer les conditions d'habitat.
- de travaux de renaturation. Il s'agit de travaux importants d'aménagement et de restauration. L'Énéa a subi par la main de l'homme des transformations importantes. Les canalisations et curages successifs en ont détruit la dynamique naturelle. La renaturation permet de recréer une sinuosité d'écoulement, de réduire la hauteur des berges et l'ensablement.

### Le saviez-vous ?

Vous êtes propriétaire de parcelles attenantes à un cours d'eau ? Vous êtes donc, selon la loi, en charge de son entretien. C'est-à-dire ?

Après l'intervention de la CCSPN et/ou des syndicats de rivières, **le propriétaire riverain** est responsable de l'entretien régulier du cours d'eau. Il suffit dans la plupart des cas, d'assurer le libre écoulement des eaux sans perturber le milieu naturel.

Plus en détail, **les pratiques interdites :**

Le désherbage chimique, le dessouchage, la modification du lit du cours d'eau en dehors d'une procédure, le curage sans autorisation et la dissémination d'espèces invasives animales ou végétales.

**Les pratiques à éviter :**

La coupe à blanc de la ripisylve, le broyage et l'enlèvement systématique de la végétation.

→ La gestion raisonnée des rivières expliquée dans la vidéo ci-dessous



### La GEMAPI\* c'est quoi ?

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention contre les Inondations (GEMAPI) est une nouvelle compétence de la collectivité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle demande aux collectivités intercommunales ou agglomérations, d'assurer l'aménagement des bassins, l'entretien des cours d'eau et plans d'eau, la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ce qui était déjà en partie engagé sur la CCSPN. Mais la GEMAPI va plus loin, et demande d'assurer la défense contre les inondations.

Jusqu'à présent, la gestion des rivières et des cours d'eau était assurée soit par les communes, des syndicats intercommunaux, le département, la région ou l'Etat. Parce que les cours d'eau ne s'arrêtent pas aux

portes d'une commune et ignorent les frontières administratives, la gestion d'un cours d'eau doit s'envisager à l'échelle de tout le bassin versant. C'est donc tout le territoire qui participe à la gestion globale des cours d'eau pour que les interventions menées sur une partie de la rivière soient favorables à l'ensemble du territoire.

Cette nouvelle compétence demande donc aux élus locaux et aux techniciens, de se fédérer pour assurer, non plus chacun de son côté, mais tous ensemble une transversalité et une cohérence dans les actions qu'il sera nécessaire de produire pour préserver la ressource en eau comme pour prévenir des inondations.

# BUDGET 2018

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À VOTRE SERVICE

La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir définit un projet prenant en compte les spécificités du territoire et les besoins des usagers. Ainsi, pour l'année 2018, des priorités ont été retenues mobilisant un volume financier important pour doter le territoire d'équipements et offrir des prestations performantes au plus près des besoins des habitants.



2 633 700 €

Voirie



1 324 700 €

Social et gérontologie



3 025 000 €

Déchets



105 000 €

Environnement  
Rivière



135 500 €

Assainissement  
non collectif



261 700 €

Réseau  
de bibliothèques



237 300 €

Urbanisme  
PLUi



20 500 €

Études pour le transfert de la  
compétence petite enfance

## LES INVESTISSEMENTS

430 000 €

BORNE 120



SUBVENTIONNÉE  
À  
50%

L'objectif est de fournir des espaces viabilisés pour accueillir des entreprises artisanales sur l'axe stratégique menant à l'A89. Sur la partie Sud, un projet d'abattoir est à l'étude.

5 628 000 €

PÔLE CULTUREL  
ET JEUNESSE



SUBVENTIONNÉ  
À  
80%

La médiathèque et l'école de musique seront implantées sur le site de l'ancienne usine Delpeyrat. Cet équipement moderne, disposant des dernières technologies numériques fournira à tous l'accès à des ressources culturelles diversifiées.

2 500 000 €

RESIDENCE  
HABITAT JEUNES



SUBVENTIONNÉE  
À  
80%

Le projet consiste à réhabiliter un bâtiment inutilisé du Lycée Pré de Cordy en Résidence Habitat Jeunes de 45 lits. À terme, pour les jeunes éligibles à l'APL, la location mensuelle s'élèvera à environ 35 €.

**Le point avec Christian Lamouroux** Conseiller communautaire délégué aux Finances  
**et Philippe Melot** Vice-président en charge des finances



« Le budget 2018 s'inscrit dans un contexte financier marqué par la réduction des dotations de l'Etat et des autres concours financiers ainsi que par l'augmentation des charges liées à l'application de nouvelles mesures (procédure d'appels à projet, nouveau régime indemnitaire, diminution des aides de l'Agence de l'Eau, dématérialisation des procédures). Pour autant, une maîtrise rigoureuse des dépenses et les choix stratégiques pour la période 2016-2020 (hausse de la fiscalité graduelle, réduction de la Dotation de Solidarité Communautaire, renégociation de la dette) permettent à la collectivité de prévoir des investissements structurants pour le territoire :

- l'aménagement de la Borne 120 avec une réflexion sur la création d'un abattoir porteur pour la filière gras et la filière touristique ;
  - la construction du pôle culturel et jeunesse avec une médiathèque tête de réseau de 5 bibliothèques de proximité, l'école de musique et un auditorium ;
  - la création dans un bâtiment inutilisé du lycée Pré de Cordy d'une résidence Habitat Jeunes de 45 lits pour développer la formation professionnelle et le logement des saisonniers.
- Il convient d'ajouter que la Communauté de communes renforce constamment son champ d'action avec des prestations au plus près des besoins des habitants et des professionnels (entretien de la voirie, action sociale, urbanisme et PLUi...).

## UN ABATTOIR À L'ÉTUDE EN PÉRIGORD NOIR

Les Présidents des Communautés de communes Pays de Fénelon et Sarlat -Périgord Noir ont donné un accord de principe pour une réflexion envisageant le financement du bâtiment d'un futur abattoir par les collectivités permettant, d'une part, de garantir un taux de subvention maximum, et, d'autre part, d'accompagner un projet de développement économique porteur pour la filière agricole.



© Francis Lasfargue

Il existe peu d'outils d'abattage et de découpe de volailles sur le territoire : la Coopérative Sarlat Périgord Foie Gras (Coopérative SPFG) qui produit et commercialise 47 000 oies et 9800 canards par an et quelques 70 producteurs indépendants qui pour certains transforment et vendent en direct leurs productions.

La coopérative a, de longue date, un projet de construction d'un abattoir en lien avec L'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (Esat) de Prats de Carlux. De leur côté, des producteurs ont sollicité la Chambre d'Agriculture (Antenne de Sarlat) pour faire part de leurs contraintes au sujet de l'abattage liées à des besoins d'investissement pour moderniser les installations et des difficultés d'organisation.

Fort de ce constat, la Chambre d'Agriculture a réuni l'ensemble des acteurs locaux (Elus, producteurs, représentants de l'Etat du Département et de la Région, l'ESAT) pour évaluer l'opportunité d'un tel projet pour le territoire et organiser plusieurs visites de terrain.

Benoît Secrestat, vice-président délégué à l'emploi et au développement économique a participé à ces rencontres.



### Quelle est selon vous l'opportunité de cet outil pour le territoire ?

*“La construction d'un abattoir sur le territoire du Périgord Noir répond à une réelle attente des acteurs de la filière gras. Il permettra non seulement de moderniser les outils et de faciliter les conditions*

*de travail des éleveurs mais également de conforter et de développer la filière en Périgord Noir. Certains producteurs ont en effet affiché au cours des réunions leur volonté de développer la production s'ils avaient demain la possibilité d'externaliser les travaux d'abattage et de découpe”.*

### Où en est-on aujourd'hui ?

*“La Chambre d'Agriculture coordonne l'étude de faisabilité qui permettra d'apprécier la plus-value d'un tel équipement, de disposer d'éléments pour faire le choix de l'implantation et définir le mode de gestion. Pour ce qui concerne l'implantation, deux terrains ont été identifiés à la Borne 120 et sur la ZAE de Vialard. La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne mandatée par la Chambre d'Agriculture est entrée dans la première phase de l'étude qui consiste à dimensionner le futur outil en fonction des besoins précis des producteurs”.*

## LA PISCINE COUVERTE OÙ EN EST-ON ?

En novembre dernier, les membres du Pays du Périgord Noir ont acté le lancement, par l'Agence Technique Départementale (ATD) de la Dordogne, des études nécessaires à la réalisation de ce projet tant attendu par l'ensemble des habitants du territoire.



© Freepik

### Une analyse précise

L'ATD est un établissement public chargé d'apporter aux collectivités territoriales une assistance d'ordre technique, juridique ou financière. Ces 7 derniers mois, l'équipe technique de l'ATD a travaillé sur l'élaboration d'un pré-programme de réalisation de la piscine couverte.

Le territoire, le lieu d'implantation, le type de population (scolaires, actifs, sportifs...), la complexité de l'ouvrage avec les normes de sécurité et d'accessibilité, les contraintes locales, environnementales, de clubs sportifs, la réglementation thermique, la possibilité d'organiser des manifestations sportives reconnues par les différentes fédérations potentiellement représentées, l'adaptabilité du complexe aquatique... Tout a été passé au peigne fin. L'élément phare qui ressort de cette étude est la carence d'équipement couvert aquatique sur le territoire du Pays du Périgord Noir. Le centre le plus proche étant à environ une heure de Sarlat, voire plus pour certains habitants du sud Périgord Noir. L'opportunité d'un tel équipement était déjà plébiscitée par la population du bassin sarladais, elle se révèle aujourd'hui indispensable.

Le lieu d'implantation serait à Sarlat : les 13 000 m<sup>2</sup> de la « Terre pointue » à La Canéda, un espace idéal et déjà connu du plus grand nombre grâce aux gymnase et terrains de la Plaine des Jeux.

### Un territoire élargi

L'approche financière est à voir en deux temps. D'abord l'investissement, qui s'élèverait à 7 millions d'€ HT, avec une participation de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département, à hauteur de 80%. Dans un second, les coûts de fonctionnement : frais de personnels, de consommations (eau et énergie) et de maintenance, seraient, selon l'étude, en moyenne de 430 000 € par an, recettes annuelles déduites.

« Les coûts de fonctionnement d'un tel projet devront impacter a minima les budgets de nos collectivités. C'est pourquoi le bassin d'étude s'est porté sur un territoire élargi aux Communautés de communes du Périgord Noir avec une participation respective, limitée aux communes de ce même territoire qui se situent à 30 mn au maximum de la piscine couverte. Cette approche doit permettre une répartition financière juste et cohérente fondée sur la distance. Notre objectif est de réduire le projet à 6 millions d'€ et son coût de fonctionnement entre 350 000 et 450 000 € par an », a notamment précisé Jean-Jacques de Peretti, coprésident du Pays du Périgord Noir. Un habitant de Bars comme de Berbiguières pourrait ainsi bénéficier d'un équipement attractif à moins de 30 mn de son domicile. Les élus de ces Communautés de communes se sont rencontrés dans l'été afin de prendre connaissance de cette étude et avancer sur un consensus.

## ILS PRENNENT SOIN DE NOS ROUTES

L'amélioration du réseau routier est l'une des priorités fixées par les élus de la CCSPN. L'entretien de la voirie est un des postes qui mobilise le plus de moyens humains, financiers et matériels. Une équipe de 11 agents travaille au quotidien à l'entretien, la modernisation et la rénovation des routes du territoire.



Saviez-vous que la Communauté de commune est responsable de l'entretien des **420 km de routes** du territoire, composés des voies communales (VC) hors chemins ruraux et centres-bourgs ? Soucieux de garantir une bonne qualité de réseau routier aux administrés, et en dépit des contraintes budgétaires pesant sur les collectivités, les élus ont mis en place un programme pluri-annuel de réfection et d'entretien des routes. Les chantiers sont répartis, selon leur complexité, entre le service voirie de la CCSPN et l'entreprise Siorat, titulaire d'un marché à bon de commande jusqu'en 2019.

### Une équipe à votre service

Le service voirie intervient dans deux situations :

- **interventions à caractère urgent** : réparer un nid de poule ou un affaissement dangereux par la pose d'enrobé à froid;
- **travaux d'entretien** : réfection de surface avec pose d'un revêtement bicouche pour rendre la route plus étanche et qu'elle subisse moins de déformation.

Chaque année, plus de 40 km de voies de circulation sont traités par le service pour un coût de 350 000 €. «Grâce à ces travaux, en plus d'améliorer la qualité de circulation, on prolonge la durée de vie de la route de 5 ans» précise Yannick Rivière, responsable du service.

Depuis le début de l'année 2018, le service a effectué des travaux d'entretien dans les communes de Saint Vincent le Paluel, Sainte Nathalène, Proissans, Saint André Allas et Sarlat.

Jusqu'en décembre, ils interviendront encore à Marcillac Saint Quentin (VC 3 et 202), Vitrac (VC 105 et 5), La Roque Gageac, Vézac (VC 316, 328 et 330), Beynac-Cazenac (VC 105, 108 et 101) et Saint Vincent de Cosse (Ravillac).

### Le saviez-vous ?

En 2017, le service voirie a utilisé :

- 376 tonnes d'émulsion
- 1729 tonnes de graviers
- 1798 tonnes de grave émulsion
- 212 tonnes d'enrobé froid
- 563 tonnes de calcaire

40 km de routes sur l'ensemble des 13 communes ont été revêtus en 2017

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous avez un projet de construction ? Vous vendez une maison ? Attention, vous avez des obligations en matière de traitement des eaux usées. Si votre habitation se trouve dans une zone non desservie par le tout-à-l'égout, elle doit être équipée d'un système d'assainissement non collectif. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CCSPN vous accompagne dans vos démarches.

### Cas n°1 : Vous souhaitez construire ou rénover



1  
Demande de contrôle de conception

Vous adressez votre demande de conception au SPANC. Document à télécharger sur [www.cc-sarlatperigordnoir.fr](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr) rubrique « Assainissement ».



2  
Visite d'un technicien du SPANC

Un technicien se rend sur votre parcelle afin de vérifier l'adéquation de votre projet avec les caractéristiques du terrain. Il vous apporte tous les conseils nécessaires : type de filière, implantation, dimensionnement, perméabilité...  
❖ Un **avis récapitulatif** vous est adressé. Le premier volet de ce document est une pièce obligatoire à joindre à votre demande de permis de construire.



3  
Contrôle de réalisation

Un technicien se déplace afin de constater le suivi des prescriptions du service et valider la bonne mise en œuvre de la filière.  
❖ Un **avis de contrôle de réalisation** vous est adressé, suivi du **certificat de conformité**.

### Cas n°2 : Vous souhaitez vendre



1  
Prise de RDV

Vous prenez rendez-vous avec un technicien du SPANC, minimum 30 jours avant l'acte de vente.  
Tél. 05 53 31 52 41



2  
Visite d'un technicien

Un technicien réalise un diagnostic relatif à l'état de votre installation d'assainissement. Est-elle aux normes actuelles ? Si nécessaire, il vous informe des travaux à réaliser.



3  
Réception du diagnostic

Le diagnostic est une pièce obligatoire à fournir lors d'une vente immobilière. Si l'installation n'est pas aux normes, l'acheteur dispose d'un délai d'un an pour effectuer les travaux proposés par le service.

### Combien ça coûte ?

**Contrôle de conception :**  
de 1 à 10 pièces principales : 75 euros  
**Contrôle de réalisation :**  
de 1 à 10 pièces principales : 75 euros  
**Contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente :** 68 euros

### 2 techniciens à votre service

**Hélène Delroc** et **David Guigue** se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions relatives à l'assainissement non collectif.

☎ 05 53 31 90 27



## COMPRENDRE LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Contrat Local de Santé est un programme d'actions concrètes développées sur le territoire du Périgord Noir pour améliorer la qualité de vie des populations. Il réunit l'ensemble des acteurs du territoire, institutions, élus, citoyens, associations et entreprises pour construire un programme de santé publique concerté.



Réalisé à l'initiative des 6 Communautés de communes du Périgord Noir et de l'Agence Régionale de Santé, le Contrat Local de Santé (CLS) est un programme déployé sur 3 ans qui vise à faciliter l'accès à la santé, optimiser l'offre de soins et promouvoir les bonnes habitudes en matière de santé.

Quentin Heuline est coordinateur en charge de la mise en œuvre du Contrat, qui concerne 141 communes et 83 000 habitants.

### Pouvez-vous préciser les contours de ce contrat ?

**Quentin Heuline (QH) :** Le Contrat Local de Santé est né de la volonté commune des élus et des acteurs du territoire, de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et de trouver des réponses aux problématiques posées en Périgord Noir.

À l'issue d'une période de concertation rassemblant élus, associations et professionnels de santé, un diagnostic de territoire a été établi permettant d'en dégager les atouts et les faiblesses et de proposer des axes de travail.

### Quels sont ces axes de travail ?

**QH :** L'offre de soins, les conditions de vie des personnes vulnérables, la santé mentale, la prévention et la prise en compte du vieillissement, les environnements et les habitudes de vie favorables à la santé sont les thématiques qui servent de point de départ à la mise en place d'actions concrètes. Par exemple,

s'agissant de l'offre de soins, des actions incitatives ont été identifiées pour favoriser l'implantation de nouveaux professionnels de santé.

### Comment s'organise l'action du CLS ?

**QH :** Le comité de pilotage se réunit régulièrement pour voter les évolutions du contrat, le comité technique apporte une expertise aux acteurs du territoire et aux élus et des groupes travaillent sur chaque thématique pour en dégager des actions. Il faut cependant rappeler que le CLS ne se substitue pas aux acteurs du territoire ; il peut venir en appui d'actions déjà existantes, en développer certaines sur l'ensemble du territoire si la nécessité s'en fait ressentir ou développer les actions issues des groupes de travail.

### Où en est-t-on aujourd'hui du déploiement des actions ?

**QH :** Le Contrat Local de Santé entre dans une phase visible pour les acteurs de la santé et les habitants. Des formations visant à limiter le phénomène de refus de soins seront menées par la CPAM de la Dordogne dès l'automne 2018. La SAFED animera une formation sur le repérage du risque suicidaire et une autre séquence organisée par le Planning Familial de la Dordogne portera sur la sexualité et la vie sentimentale chez les 15/30 ans sur le territoire. Enfin, une animation concernant la santé mentale sera programmée en décembre.

## VOYAGE AU CENTRE DE L'HÔPITAL DE SARLAT

Le samedi 29 septembre, l'hôpital de Sarlat ouvre ses portes et invite le public à découvrir une série d'expositions et d'activités sur l'histoire et le fonctionnement des appareils d'imagerie médicale.

### L'Imagerie Médicale ou l'eXploration d'un monde intérieur

La mission principale d'un service d'Imagerie Médicale est d'apporter aux médecins généralistes ou spécialistes une aide au diagnostic, grâce aux différentes techniques d'imagerie (radiologie conventionnelle, scanner, IRM et échographie).

L'Imagerie Médicale apporte aussi une aide thérapeutique lors d'infiltrations sous imagerie par exemple. L'objectif est non seulement de diagnostiquer les maladies, suivre leur évolution mais aussi et surtout de mieux les soigner.

### Une aventure XXL

L'histoire de l'imagerie médicale se compose de grandes découvertes, telles que les rayons X, les ultrasons, le magnétisme ou encore la radioactivité artificielle qui s'articulent avec de grandes avancées médicales.

L'imagerie médicale n'a cessé d'évoluer, de se perfectionner et de proposer des technologies de plus en plus précises, performantes et novatrices.

C'est à travers une visite du service de l'hôpital de Sarlat, le samedi 29 septembre 2018, jalonnée d'expositions retraçant l'histoire et le fonctionnement des appareils, mais également grâce à des activités ludiques et pédagogiques pour les grands et les petits, que vous trouverez les réponses aux questions que vous vous êtes toujours posées.

## PORTES OUVERTES

Service imagerie de l'Hôpital de Sarlat  
Samedi 29 septembre 2018 de 9h à 13h



Venez découvrir l'histoire l'imagerie médicale en plongeant au cœur de ce service composé de :

- 2 salles de radiologie conventionnelle numérisées
- 1 scanner multi-coupes
- 1 IRM 1,5 Tesla à champ élargi
- un échographe.

## Le service d'Imagerie Médicale en pratique

### HORAIRES D'OUVERTURE

La prise en charge pour le service des Urgences, sur prescription d'un urgentiste, est assurée 24h/24 - 7 jours/7. Les consultations publiques sont ouvertes du lundi au vendredi.

### LIEU

Le service d'imagerie médicale est situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment principal.

### PRENDRE RENDEZ-VOUS

La prise de rendez-vous se fait auprès du secrétariat d'imagerie du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.  
Tél. 05 53 31 76 39

### DES CONSULTATIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES

Lors de la prise de rendez-vous, pour certains examens, le patient aura le choix entre une consultation privée et une consultation publique avec un radiologue hospitalier ou un télé-radiologue.

### UNE PRISE EN CHARGE PAR TÉLÉMÉDECINE

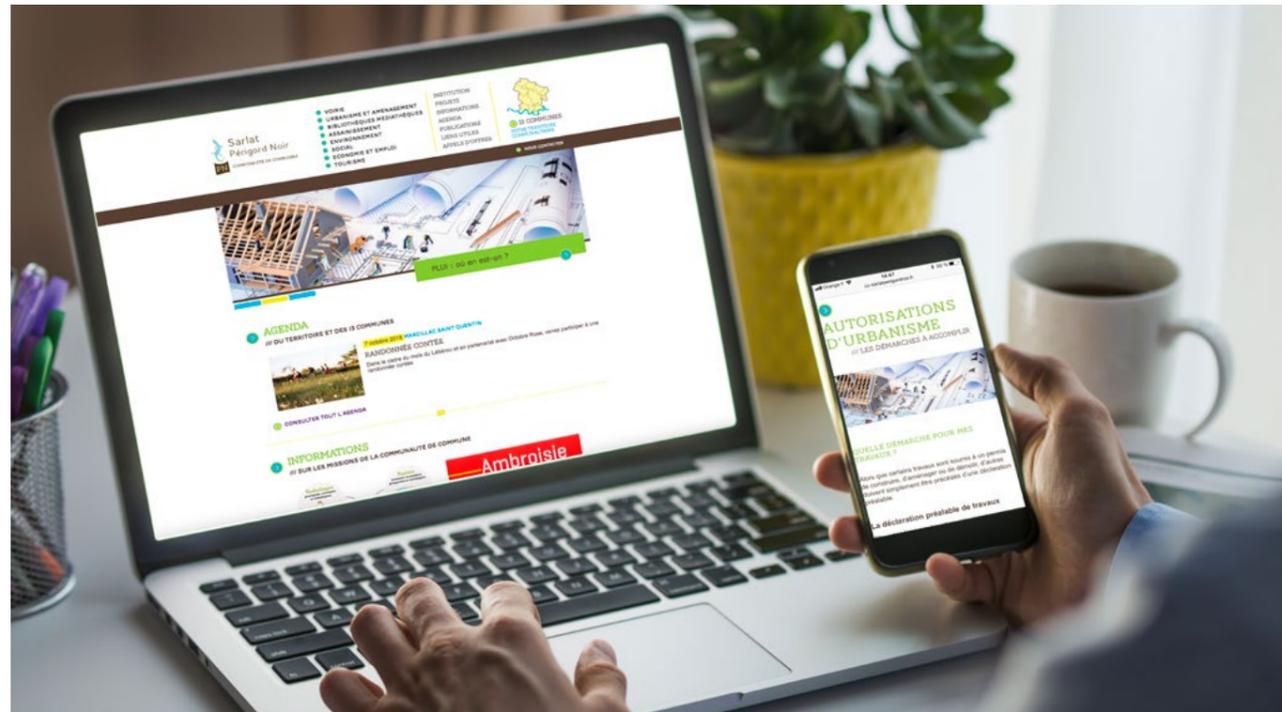
Le service Imagerie médicale fait appel régulièrement à deux plateformes de télé-radiologie : les examens y sont envoyés via une connexion sécurisée pour être interprétés à distance.

Le compte-rendu est ensuite mis à disposition du patient, du service de soins demandeur ou encore du médecin prescripteur dans les meilleurs délais, en tenant compte du caractère urgent ou non de l'examen réalisé.

# UN NOUVEAU SITE POUR RESTER CONNECTÉ

Plus moderne, plus complet, plus pratique, le site de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir s'est refait une beauté cet été. Accessible sur tablettes et mobiles, vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir sur l'actualité des services, les projets de la collectivité et les communes qui la composent.

Une seule adresse : [www.cc-sarlatperigordnoir.fr](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr). Allez-y faire un tour !



## 1. Les services et les démarches

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? Vous vendez votre maison ? Retrouvez tous les documents nécessaires et la marche à suivre pour vos projets d'urbanisme et d'assainissement.

Mais ce n'est pas tout, vous souhaitez connaître les horaires de la bibliothèque ou avoir des informations sur l'entretien des cours d'eau ? C'est possible !

➡ Rendez-vous sur [www.cc-sarlatperigordnoir.fr](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr)

## 2. Les projets en temps réel

La Communauté de communes pilote de nombreux projets qui vous concernent : la médiathèque, la piscine couverte, Sarlatech, la résidence habitat jeunes... La rubrique « Projets » vous propose de suivre en temps réel leur avancée et de comprendre leur intérêt pour la population.

➡ Rendez-vous sur [www.cc-sarlatperigordnoir.fr](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr)

## 3. Un agenda bien rempli

Que se passe-t-il dans ma commune ? Et dans les communes voisines ? Expositions, concerts, fêtes de villages... Retrouvez l'ensemble des festivités des 13 communes dans la rubrique « Agenda », actualisée quotidiennement pour ne rien manquer des animations locales.

➡ Rendez-vous sur [www.cc-sarlatperigordnoir.fr](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr)

## 4. Les 13 communes

Elles sont 13 et font la richesse de notre territoire. Qui sont-elles ? Qui sont les maires ? Combien d'habitants comptent-elles ? De La Roque Gageac, la plus au sud, à Tamniès, la plus au nord, retrouvez les coordonnées, les horaires, les adresses des mairies ainsi que leurs sites internet.

➡ Rendez-vous sur [www.cc-sarlatperigordnoir.fr](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr)

Les missions et services de la CCSPN

Ce que nos services font pour vous

Les décisions prises lors des conseils

Les délibérations

Suivre les projets de la CCSPN

Où en sommes-nous ?

Les 13 communes de la CCSPN

Les richesses de notre territoire, les contacts des mairies, leurs sites internet...

Les informations à la une

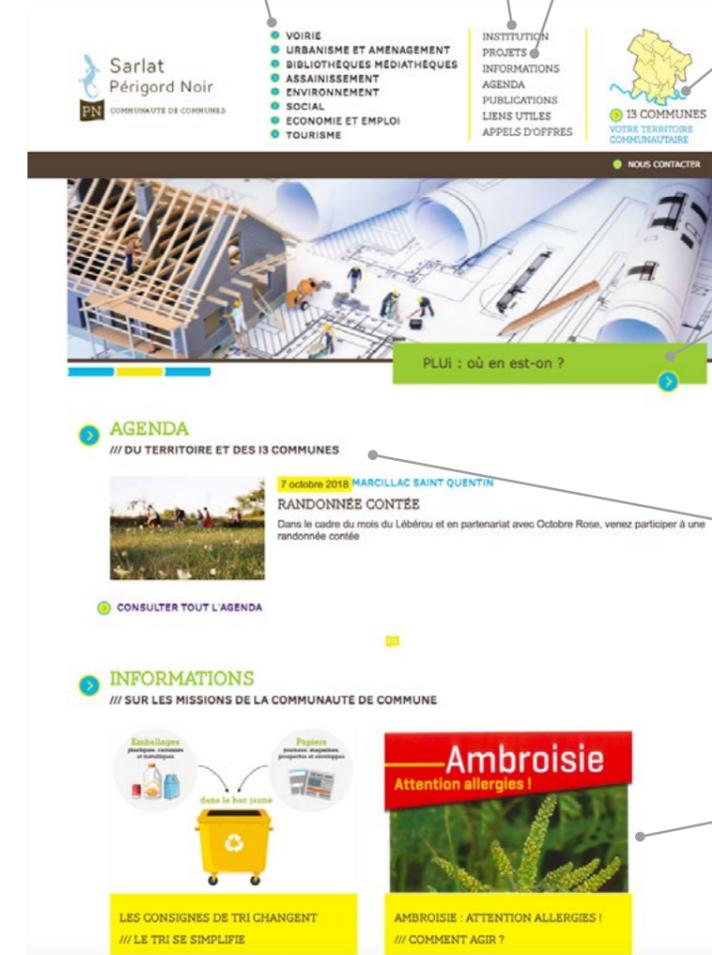
Ce qu'il ne faut pas loucher

L'agenda des manifestations du territoire

Tout ce qu'il se passe chez vous et dans les communes voisines

Les informations sur les missions de la CCSPN

Les informations pratiques sur la vie du territoire



## Questions à Franck Duval Vice-Président en charge de la communication



### Pourquoi un nouveau site internet pour la CCSPN ?

« Il était primordial pour notre territoire de se doter d'un outil moderne et dynamique. L'ancien site internet, créé en 2012, ne correspondait plus aux attentes des usagers. Aujourd'hui, le service public se doit d'être accessible à tous et partout. C'est pourquoi nous avons entrepris une refonte complète du site afin de proposer aux internautes une nouvelle mise en page conviviale, une navigation plus facile et un contenu plus complet et précis, le tout accessible depuis un smartphone ou une tablette. »

### Quels sont les atouts de cette nouvelle version ?

« Nous avons souhaité mettre en avant le dynamisme de notre territoire avec un agenda interactif permettant un rapide tour d'horizon des divers événements et manifestations organisés par les communes et les associations locales. Bien évidemment, les utilisateurs y retrouveront les rubriques classiques consacrées aux missions de la collectivité mais également des contenus multimédias enrichis et mis à jour en temps réel. Ce site est la vitrine de notre collectivité et de ses services. Il a été conçu afin que les administrés y trouvent toutes les réponses à leurs questions. »

## UN TERRITOIRE QUI A LA FIBRE !

Pour répondre aux besoins d'aujourd'hui, mais surtout aux usages de demain, le Département a lancé fin 2016 un vaste plan de raccordement à la fibre optique. Les communes du territoire pourront bénéficier de ce déploiement du très haut débit à partir de 2019.



Fibre optique, très haut débit, ADSL, aucun de ces mots ou acronymes ne nous sont inconnus. Pourtant, savons-nous vraiment de quoi il s'agit, et surtout à quoi ça sert ?

### La Montée en Débit

Courant septembre, une armoire NRA (Nœud de Raccordement Abonnés) a été inaugurée à Sarlat. Pour faire simple, ce type d'armoire (au nombre de 7 sur l'ensemble de la Communauté de communes), contient les modems des opérateurs. En rapprochant ces armoires NRA des habitations des clients, le débit internet est augmenté. Depuis le début de l'année 2018, tous les NRA sont fibrés : là où le débit était fortement réduit par la longueur des lignes cuivre entre

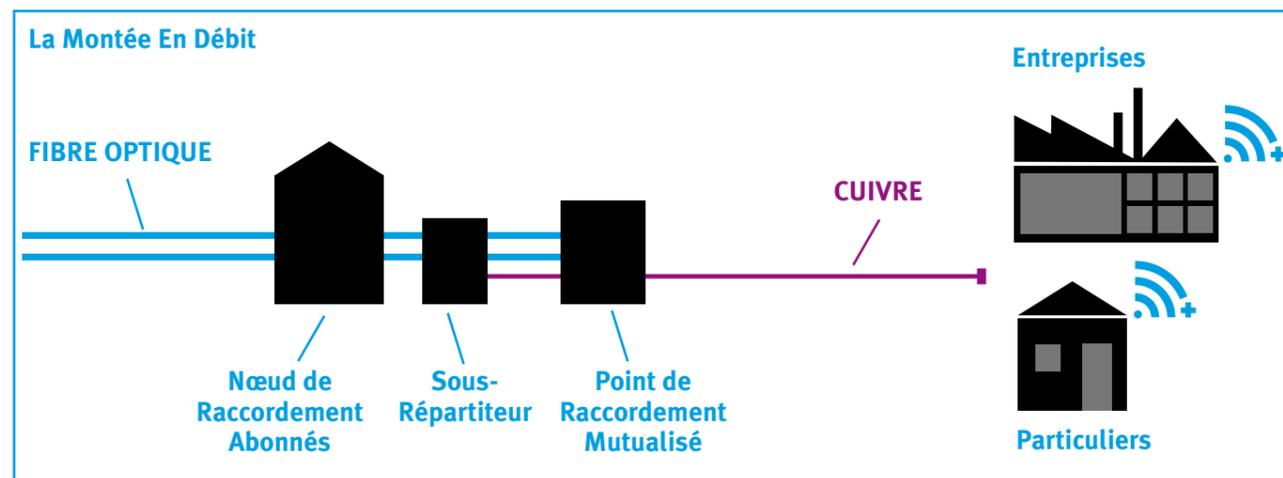
les NRA, Sous-Répartiteurs et les Points de Raccordement Mutualisés, des fibres optiques, dont l'affaiblissement ne dépend pas de la longueur, ont été installées.

«Comme tout signal électrique, le signal ADSL s'affaiblit lorsqu'il s'éloigne de sa source. Plus l'habitation est loin du sous-répartiteur, moins l'abonné pourra espérer avoir un débit important. À la différence, la qualité de signal de la fibre n'est pas atténuée par la distance», explique Julien Vanière, Conseiller communautaire et Adjoint à la mairie de Sarlat en charge du Développement Numérique. Ainsi, la quasi totalité des habitations et entreprises de la Communauté de communes ont vu leur débit internet augmenter sensiblement.

D'ici fin 2018, chaque opérateur sera informé de la possibilité de déployer à Sarlat des abonnements «fibre». Les premiers raccordements devraient être effectifs d'ici la fin de l'année et les premières connexions FTTH (Fiber To The Home), c'est-à-dire entièrement fibrées, seront effectives courant du premier trimestre 2019.

### Le saviez-vous ?

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, seules les adresses disposant d'un numéro et d'un nom de voie pourront être raccordées au très haut débit.



## LES OLYMPIADES FESTIVES INTERCOMMUNALES

Chaque année depuis 5 ans, à la mi-juin, l'étang de Tamniès est le théâtre où se joue un spectacle pas comme les autres : les Olympiades Festives Intercommunales. Mises en scène par les 15 membres de l'association Dynami Sport et ses 70 bénévoles, elles ont un succès fou !



© Dynami Sport

«Je voulais qu'il se passe quelque chose dans ma commune» explique Morgan de Sousa, Tamniacois d'origine, «comme j'ai une licence en STAPS et que je suis éducateur sportif, c'est tout naturellement que j'ai pensé à une manifestation tournée vers le sport». C'est ainsi qu'en 2013, l'association Dynami Sport est créée par 5 jeunes du sarladais, dont Morgan. Leur but ? Proposer des activités éducatives et sportives sur le territoire communautaire.

Les jeunes à l'origine de cette association veulent dynamiser leur territoire avec pour premières actions des stages sportifs et éducatifs pour les enfants des communes de Tamniès et Marquay. Mais ils se prennent au jeu et voient plus grand : ils ont en tête l'organisation d'une journée sportive pour les familles à l'étang de Tamniès. Le projet est ambitieux, «la recherche de partenariat a été le travail le plus conséquent et surtout déterminant car sans partenaires, nous ne pouvions pas monter ce projet» précise Morgan. Mais le garçon est persuasif et très motivé et de nombreux partenaires institutionnels et privés ont répondu présents. C'est en 2014 que les premières Olympiades Festives sont organisées à l'étang de Tamniès. 11 communes de la Communauté de communes y sont

représentées et 21 équipes de 4 personnes participent à ce premier «Intervillages». Les courageux vont passer la journée à grimper aux arbres, escalader, faire du VTT, du cross fit, du canoé ou de la bouée tractée sur l'étang.

Depuis, 5 années ont passé, la motivation des organisateurs est toujours la même et le nombre de participants grandit encore ! En 2018, 44 équipes se sont affrontées et ont été encadrées par 70 bénévoles (contre 40 en 2014). Le pari de créer du lien tout en dynamisant le territoire est atteint !

Pour en savoir plus sur cette association et les animations qu'elle propose, rendez-vous sur dynamisport.fr ou sur facebook Dynami Sport.

Vous pourrez y visionner la vidéo des 5<sup>e</sup> Olympiades !



## LES JARDINS DE MALEVERGNE

Carole et Eric Lopez sont installés à Malevergne depuis 2016. Ils y cultivent des légumes et des fruits de saison et élèvent des poules pondeuses. Ils vendent leurs productions en direct sur place, sur les marchés saisonniers de Sainte-Nathalène et Carsac, chez les Fermiers en Sarladais et à l'AMAP de Saint Julien de Lampon. Leurs productions agricoles sont désormais certifiées «biologiques».



ans, afficher le label «issu de l'agriculture biologique». Ils produisent des légumes et des fruits de saison en plein champ et en serres sur une surface de 1,5 hectares, un espace finalement réduit où ils parviennent néanmoins à avoir une production et une variété suffisante tout en respectant la rotation des cultures. Les œufs viennent compléter les productions maraîchères avec l'élevage artisanal de 245 poules !

### Où trouver les produits de Carole et Eric ?

- Hiver : de mi-octobre à mi-avril, les mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h30, à Malevergne
  - Été : de mi-avril à mi-octobre, les mardis, jeudis et vendredis de 16h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30, à Malevergne
- Au marché de Ste Nathalène le mercredi matin et au marché de Carsac, le dimanche matin (Juillet/août)
- Toute l'année, à la ferme de Vialard (œufs), chez les Fermiers en Sarladais (légumes) et à l'AMAP de Saint Julien de Lampon (œufs et légumes).

Tél. 06 72 18 09 63 - [www.malevergne24.fr](http://www.malevergne24.fr)

[f @LesJardinsdeMalevergne](https://www.facebook.com/lesjardinsdemalevergne)

Dans le bourg préservé de Malevergne à Saint-Vincent-le-Paluel, Carole et Eric ont réveillé le hameau avec leur activité de maraîchage biologique ! Les anciens se souviennent de l'estaminet situé tout près qui animait le village ou de l'épicerie donnant sur la D704, mais il y avait bien longtemps qu'aucune activité n'avait vu le jour à cet endroit.

Eric et Carole ont posé leurs valises en 2016 après seize ans passés dans le Gard, région d'origine d'Eric dont il a gardé l'accent chantant. Pourquoi le Périgord direz-vous ? Parce que Carole est de Carsac et que tous deux souhaitaient, avec leurs enfants, s'installer dans un endroit où il fait bon vivre !

Le maraîchage n'était pas leur activité d'origine, cependant, lui, travaillant dans le secteur des forêts et elle, dans les espaces verts, les cultures et la nature ne leur étaient pas complètement inconnues. Après un sérieux cycle de formation en maraîchage et aviculture, des stages, des recherches laborieuses pour trouver un terrain et un local, ils se sont lancés dans cette aventure chronophage mais passionnante. Dès le départ, ils ont cultivé leurs terres en bio pour pouvoir, à l'issue d'un processus de conversion de trois



## TRIER C'EST PAS SORCIER !

À partir du 1<sup>er</sup> octobre, le SICTOM du Périgord Noir simplifie le tri. Tous les emballages (plastiques, métalliques, cartonnés...) et les papiers (magazines, journaux, enveloppes...) iront dans les conteneurs jaunes et les bacs à papiers seront progressivement supprimés.



## De nouveaux conteneurs bientôt dans vos communes

À la mi-octobre, le SICTOM du Périgord Noir commencera à réformer la collecte des déchets ménagers en implantant de nouveaux conteneurs **enterrés, semi-enterrés et aériens** dans plusieurs communes du territoire. Ces conteneurs, d'une plus grande capacité, permettront de diminuer le nombre de points de collecte et de rationaliser les circuits. Aux économies budgétaires que permettra ce dispositif, s'ajoute l'**impact écologique** (diminution des kilométrages effectués et baisse de la consommation de carburant) mais aussi **esthétique** (disparition des conteneurs disgracieux et meilleure intégration paysagère).

### En pratique, comment ça se passe ?

Trois flux de déchets seront alors disponibles :  
- les **ordures ménagères** conditionnées dans les sacs noirs ;

- le **verre** ;  
- les **emballages** et les **papiers** mis en vrac dans les bacs et non plus dans les sacs jaunes. Afin de faciliter la mise de côté à la maison et l'apport au contenant le plus proche, le SICTOM distribuera un sac de pré-collecte réutilisable.

### Qui est concerné ?

Le SICTOM installera les nouveaux conteneurs à l'automne à **Sarlat** en centre-ville (4 points, 15 cuves), **La Roque Gageac** (6 points, 29 cuves), **Proissans** (6 points, 28 cuves), **Ste Nathalène** (4 points, 21 cuves), **Saint Vincent le Paluel** (2 points, 6 cuves) et **Vitrac** (4 points, 23 cuves). Le choix des points de collecte, leur nombre et le type de conteneurs choisis sont le fruit d'une réflexion entre chaque Mairie et le SICTOM.



©CinePassion24

## Cinéma de plein air

Quel plaisir de regarder un film ou un dessin-animé à la belle étoile !

Chaque année, Ciné Passion en Périgord organise, en partenariat avec les mairies de chaque commune et le cinéma Rex de Sarlat, des séances en plein air du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. Tout au long de l'été, les films diffusés en extérieur ont fait le plein. À chaque village, sa diffusion, « Les Incorruptibles 2 » et « La Guerre des boutons » à Proissans, « Destination Pékin » à Vézac, « L'école buissonnière » à Saint André Allas, « Qui veut la peau de Roger Rabbit » et « Avengers Infinity War » à Sarlat et « Le sens de la fête » à La Roque Gageac. Tous ont remporté un franc succès, il faut dire qu'il y en avait pour tous les goûts.

❖ [www.cine-passion24.com](http://www.cine-passion24.com)



©MathieuAnglada

## Randos !

**Vous aimez la découverte, le partage, le silence qu'offre la nature, la randonnée est faite pour vous ! Que vous soyez amateur ou randonneur averti, le territoire communautaire saura vous combler.**

À vos baskets !

Dans le cadre du mois du Lébéro et en partenariat avec Octobre rose, une randonnée contée est organisée sur la commune de **Marçillac Saint-Quentin le dimanche 7 octobre** à 8h30. Les randonnées contées sont des histoires en lien avec un lieu particulier, entraînant les participants à une découverte à la fois réelle et imaginaire, historique et inventée...

Pour nourrir votre soif de toujours en découvrir plus sur le « petit patrimoine » du territoire, la commune de **Beynac propose une randonnée axée sur nos richesses patrimoniales dimanche 21 octobre**, départ à 9h30, parking du Crouzet.

❖ [www.sarlat-tourisme.com](http://www.sarlat-tourisme.com)



©MalikaTurin

## Chasse aux trésors

Ça vous tente de participer à la plus grande chasse aux trésors gratuite de Nouvelle Aquitaine ?

Terra Aventura est une chasse aux trésors qui se pratique à l'extérieur, à l'aide d'un GPS ou d'une application mobile. Énigmes à résoudre, indices à relever, trésors à chercher... Des balades riches de découvertes et de surprises sur l'ensemble du territoire Aquitain.

L'objectif est de trouver « la cache » à chaque parcours. Il s'agit d'une boîte cylindrique transparente dissimulée dans la nature, contenant : un carnet de passage (livre d'or sur lequel les géocacheurs peuvent laisser un mot) mais aussi des Poi'z, petits personnages emblématiques de Terra Aventura !

Pour participer, c'est simple, il suffit de télécharger l'application « Terra Aventura » et de vous laisser guider. Essayez ! **Beynac-Cazenac et La Roque-Gageac**, possèdent un parcours. Une activité ludique qui se pratique toute l'année entre amis ou en famille.

❖ [www.terra-aventura.fr](http://www.terra-aventura.fr)



©CieLePasduFou

## Spectacle

**Les associations de théâtre ne manquent pas sur le territoire, chacune proposant des spectacles de qualité.**

Les comédiens vous le diront, il n'y a pas de meilleur endroit que la salle des fêtes communale pour se donner en spectacle ! Elle est le théâtre d'un nombre incalculable de représentations toutes plus originales les unes que les autres !

C'est dans la **salle du Bastié de Vitrac** que la Compagnie du Pas du fou jouera son spectacle « De l'autre côté de la rue », vendredi 16 novembre à 20h30.

Il n'est plus nécessaire de présenter cette association, qui, chaque année part en tournée en Dordogne et présente au public, venu nombreux, ses créations.

❖ [f Le Pas du fou, compagnie théâtrale](https://www.facebook.com/le.pas.du.fou)



©NabilaZein/AmerGhandour

## Ça Expose !

Peut-être ne le savez-vous pas mais votre voisine, votre boulanger ou votre collègue est un artiste !

Chaque commune a son vivier d'artistes peintres, sculpteurs, aquarellistes ou photographes... Elles les mettent en avant lors d'expositions.

À **Sainte Nathalène** par exemple, mi-septembre, l'association En-éart, en partenariat avec la mairie et la Communauté de communes, organise un concours de dessin, de peinture et de photos ouvert à tous. Le but ? Faire sortir de leur nid les amateurs n'osant pas exposer habituellement leurs œuvres.

À **Sarlat**, David Guigue, sarladais passionné de photos et de la nature périgourdine, expose ses œuvres jusqu'au 4 octobre à l'Ancien Évêché, aux côtés de photographes nature connus. Du 5 au 7 octobre, à l'Ancien Évêché, « Fémina Ounoussa », exposition de photos noir et blanc, sera proposée par l'association « Corps Éphémères ».

❖ [www.cc-sarlatperigordnoir.fr](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr)



## Conte-moi une histoire !

« La rêverie n'est-elle pas respiration commune du rêveur et du monde ? On n'a jamais bien vu le monde si l'on n'a pas rêvé ce que l'on voyait ».

Gaston Bachelard, philosophe français de la poésie et du temps, ne se trompait pas avec cette citation.

Les bibliothécaires du territoire communautaire l'ont bien compris et proposent ainsi chaque année, un programme varié des « heures du conte », parfois théâtralisées dans les bibliothèques du territoire : vendredi 23 octobre à 18h à la **bibliothèque de Sarlat**, dans le cadre du mois du Lébéro, un apéro-rencontre avec François Beaune, autour du livre « Une vie de Gérard en Occident ». À noter également, le vendredi 26 octobre rendez-vous à la salle des fêtes de **Saint Vincent de Cosse** à 21h pour le théâtre « André Bertheau... presque un héros », dans le cadre de la célébration du centenaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918. Ce spectacle sera également joué dans la salle des fêtes de **Saint André Allas** le samedi 10 novembre à 21h.

❖ [www.cc-sarlatperigordnoir.fr](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr)

18  
/  
19

20 Oct.

**ARTHUR H**

Amour chien fou

25+26 jan.

**CITÉ CLOWN**

Les matapeste

Léandre Ribera

Les nouveaux nez

29 jan.

**1988, LE DÉBAT**

Francis Weber

François Morel

8 fév.

**LA FEMME  
COMME CHAMPS  
DE BATAILLE**

Cie Glob théâtre

15 mars

**BOXON(S)**

Petit théâtre de pain

# CENTRE CULTUREL SARLAT



## INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :

[www.sarlat-centreculturel.fr](http://www.sarlat-centreculturel.fr)

 [centreculturelsarlat](https://www.facebook.com/centreculturelsarlat)

tel. 05 53 31 09 49